

Rapport de la réunion auprès du Chef de service AV en date du 23 septembre 2026

Informations du Chef de service

Le Chef de Service nous a fourni quelques informations sur le nombre d'agents au service AV.

L'effectif du service AV s'élève à 529 agents, dont 332 hommes et 197 femmes, majoritairement répartis à temps plein (432 agents) face à 87 à temps partiel.

L'entité des « PAT » regroupe 273 agents et 18 stagiaires (dont 236 agents + 18 stagiaires à temps plein, pour 52 agents à temps partiel), encadrés par 62 patrons de stage. L'entité « Guichets » compte 48 agents, dont 37 à temps plein et 11 à temps partiel.

De janvier à août, le taux d'accord des congés s'élève à 85 %, et les mouvements de personnel enregistrent 38 agents en détachement ou mutation.

Entre autres le nombre des mesures disciplinaires nous a été communiqué.

Depuis quelques semaines, un nouveau système d'évaluation de la propreté a été mis en place, prévoyant un contrôle bimensuel de l'ensemble des bâtiments du service ainsi que des gares satellites. Le bilan des premières inspections réalisées révèle que 60 % des contrôles sont conformes aux exigences fixées, tandis que 40 % des sites audités présentent des non-conformités par rapport aux standards attendus.

Une optimisation de la gestion des congés est actuellement en cours pour les agents « Guichets ». Ce nouveau dispositif, qui marque une nette amélioration, s'appuiera sur des listes adaptées et l'introduction d'un principe de rotation. Concrètement, le personnel sera réparti en deux listes communes distinctes : l'une regroupant l'ensemble des agents Guichets, et l'autre dédiée aux collaborateurs du Call Center.

L'enquête sur le matériel a mobilisé plus de 50 % du personnel. Les résultats complets feront l'objet d'une communication très prochaine auprès des agents. À ce stade, on retient principalement les réclamations des conducteurs et des PAT concernant les toilettes des Coradia. Alstom a déjà été saisi de la situation et travaille à la résolution de ce problème.

Réponses aux questions des délégués

Question 1 - Chantier « Feschhaal »

Pouvez-vous nous donner des précisions concernant le chantier à venir à la « Feschhaal » ? Quel est le calendrier exact, la date fixée, et quel est le lieu prévu pour la suite ?

Les délégués souhaitent également se renseigner sur les travaux de la « Feschhaal » et l'intégration du poste d'accueil des CEM.

Réponse

Le projet officiel en est au stade de l'étude de faisabilité par l'IMMO. Plusieurs détails restent encore à définir.

Le déménagement devrait se poursuivre afin de quitter le bâtiment en 2030 et d'y réemménager courant 2034.

Lorsque le bâtiment sera démoli, le personnel sera transféré temporairement dans un bâtiment situé à proximité de la gare, mais on ne dispose pas encore d'informations plus précises à ce sujet.

Un nombre non négligeable de collaborateurs déménageront dans la nouvelle Direction.

Question 2 - Commande du nouveau matériel roulant

Les délégués souhaitent faire le point avec le Chef de Service sur l'avancement de la commande du nouveau matériel roulant.

Réponse

Le Chef de service nous informe que toutes les offres sont actuellement à l'étude et qu'aucune autre information ne pourra être communiquée pour l'instant.

Question 3 - Consommation d'alcool en gare

Les délégués souhaitent savoir si les CFL envisagent une interdiction de la consommation d'alcool en gare, à l'instar de la mesure prise par la Deutsche Bahn.

Réponse

Concernant l'interdiction de la consommation dans les gares, aucun changement réglementaire n'est prévu ; les CFL suivent l'évolution de la Deutsche Bahn. Face à la demande des délégués de rouvrir les discussions, il a été dit que les CFL ne sont pas en mesure d'assurer l'application d'une telle restriction, cette prérogative incombant légalement à la police.

Question 4 - Enquête sur l'organisation du temps de travail

Les délégués demandent le nombre de participants ainsi que le détail des réponses concernant l'enquête sur l'organisation du temps de travail et le questionnaire de satisfaction des différentes séries du matériel roulant.

Réponse

- 153 personnes ont participé
- 84 commentaires recueillis

Thèmes et attentes principales :

- Vie familiale
- Prévisibilité
- Régularité du rythme
- Récupération
- Flexibilité

Une analyse approfondie des résultats sera menée afin de définir des axes d'amélioration précis. Dès la finalisation de cette étude, les responsables communiqueront l'ensemble des détails aux délégués du personnel lors d'une prochaine réunion.

Parmi les pistes envisagées, l'augmentation de la régularité des week-ends de repos et la suppression des cycles de 7 jours (Schichten) ont été étudiées. Toutefois, cette modification entraînerait le retour de jours de repos isolés. Cette option se heurte à une double opposition : d'une part, elle ne répond pas aux attentes du personnel et, d'autre part, elle est rejetée par le syndicat OGBL/Landesverband.

Question 5 - Application mobile CFL GO

Les délégués proposent d'enrichir l'application mobile CFL GO de fonctionnalités participatives : un bouton d'alerte sécurité géolocalisé (relié en temps réel au RAC

ou aux équipes du train en cas d'agression) et un outil de signalement des anomalies sur le réseau, sur le modèle de ce qui se fait dans de nombreuses communes.

Réponse

Lors des discussions sur les actions menées avec le Service S&E, il a été question de la mise en place d'un numéro d'urgence, mais cette idée n'a pas été retenue. Nous ne disposons ni des moyens ni des pouvoirs nécessaires pour assurer un tel suivi et garantir son bon fonctionnement.

En revanche, il est presque garanti qu'en cas de réclamation, le client reçoit une réponse de la part des chemins de fer dans un délai d'un jour ce qui est très bien.

Question 6 - Projet pilote de bacs de collecte pour seringues usagées

Les délégués du personnel s'étonnent de la mise en place d'un projet pilote de bacs de collecte pour seringues usagées dans le matériel roulant sans avoir été informés, ni consultés au préalable, alors qu'il s'agit d'un sujet touchant directement à la sécurité et à la santé des agents.

À ce sujet, nous posons les questions suivantes à la direction :

- Pourquoi les représentants du personnel n'ont-ils pas été avisés en amont de ce projet ?
- Quel est l'objectif précis de cet essai mené sur un seul type de matériel, alors que la consommation de stupéfiants reste strictement interdite dans les trains ?
- Quelles sont les mesures et procédures de sécurité prévues pour garantir la protection du personnel (nettoyage, maintenance, personnel de bord) lors de la manipulation et du traitement de ces bacs ?

Réponse

L'analyse en cours des conteneurs a permis de comptabiliser 940 seringues trouvées dans le matériel, réparties entre 60 % d'insuline et 40 % de dispositifs liés à la consommation de stupéfiants.

Cette situation engendre un risque sanitaire critique, comme en témoignent les multiples accidents par piqûre survenus chez le personnel de nettoyage.

Afin de mesurer précisément l'évolution de cette sinistralité, une étude comparative des statistiques des

Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband

Section AV

news

ogbl.lu — @ f x

années précédentes est menée en parallèle de la poursuite des actions de terrain. Par ailleurs, la circulation transfrontalière importante de ce matériel nécessite une approche concertée : une discussion est programmée avec la SNCF pour harmoniser les mesures de sécurité en France.

Les syndicats contestent le système actuel, estimant que le projet ne répond pas aux besoins réels de protection des agents. Ils préconisent de remplacer le dispositif par une poubelle sécurisée munie exclusivement d'une fente d'introduction, condamnant tout autre accès par le dessus afin de garantir une sécurité optimale lors des opérations de maintenance.

Question 7 - Changements d'affectation
Les délégués du personnel souhaitent obtenir un état des lieux concernant les congés sollicités par les agents entre les mois de janvier et août.

À ce titre, nous sollicitons la communication des éléments suivants :

- Le nombre total de jours de congé demandés sur cette période.

- Le détail et la proportion des congés acceptés et refusés ?

Réponse

Congé bleu (statistiques par mois) :

- Janvier : 82 % (752 jours)
- Février : 79 % (780 jours)
- Mars : 87 % (952 jours)
- Avril : 90 % (1221 jours)
- Mai : 95 % (1389 jours)
- Juin : 85 % (1025 jours)
- Juillet : 79 % (1148 jours)
- Août : 80 % (1477 jours)

En ce qui concerne les congés rouges ceux-ci sont toujours accordés à 100 %.

Le total des heures non prises est en dessous de 9.000 heures.

Un prochain plan pour les agents ayant encore beaucoup de congés restants sera mis en place début 2027.

Les délégués du personnel du Service AV du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband



▶ Rapport - Scan me!



▶ Devenir membre - Scan me!



Dionisio BATTISTA
Délégué titulaire
Membre Comité



Jérôme TRAUSCH
Délégué titulaire
Membre Comité



Henri KLEIN
Membre Comité



Giuseppe PAPILLO
Membre Comité



Nick WEYLAND
Délégué suppléant
Membre Comité



Eldin DURAKOVIC
Délégué suppléant
Membre Comité



Dany MACHADO OLIVEIRA
Membre Comité